

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878

VOSSCHEMIE

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version	FR / FR	Date de révision:	Date de dernière parution: -
1.0		30.06.2026	Date de la première version publiée: 30.06.2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	:	Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component
Code du produit	:	148.618

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	:	Durcisseur Agent de durcissement de l'époxy
Restrictions d'emploi recommandées	:	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle, utilisation par le public

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	:	Vosschemie GmbH Esinger Steinweg 50 25436 Uetersen Allemagne info@vosschemie.de
---------	---	---

Téléphone	:	04122 717 0
Téléfax	:	04122 717158

Organisation qui a préparé la FDS	:	Laboratoire 04122 717 0 sds@vosschemie.de
-----------------------------------	---	---

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone	:	Giftinformationszentrum (GIZ)-Nord, Göttingen, Deutschland 0551 19240
-----------	---	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

VOSSCHEMIE

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version 1.0 FR / FR

Date de révision: 30.06.2026

Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 30.06.2026

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Corrosion cutanée, Catégorie 1B	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878

VOSSCHEMIE

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version FR / FR
1.0

Date de révision:
30.06.2026

Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée:
30.06.2026

P310 Appeler immédiatement un CENTRE
ANTIPOISON/ un médecin.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation
approuvée, conformément à la réglementation lo-
cale/ régionale/ nationale/ internationale.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

alcool benzylique
3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine
m-phénylenebis(méthylamine)
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistre- ment	Classification	Concentration (% w/w)
alcool benzylique	100-51-6 202-859-9 603-057-00-5	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1B; H317 Estimation de la toxi- cité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 1.200 mg/kg Toxicité aiguë par	>= 10 - <= 25

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878

VOSSCHEMIE

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version 1.0 FR / FR

Date de révision:
30.06.2026

Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée:
30.06.2026

		inhalation (pous- sières/brouillard): 4,178 mg/l	
3-aminométhyl-3,5,5- triméthylcyclohexylamine	2855-13-2 220-666-8 612-067-00-9 01-2119514687-32	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Limite de concentra- tion spécifique Skin Sens. 1A; H317 >= 0,001 % Estimation de la toxi- cité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 1.030 mg/kg	>= 10 - <= 25
m-phénylenebis(méthylamine)	1477-55-0 216-032-5 01-2119480150-50	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 3; H412 EUH071 Estimation de la toxi- cité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 930 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (pous- sières/brouillard): 1,34 mg/l	>= 5 - < 10
acétate d'éthyle	141-78-6 205-500-4 607-022-00-5 01-2119475103-46	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) EUH066	>= 1 - < 2,5
2,4,6- tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2 202-013-9 603-069-00-0 01-2119560597-27	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318	>= 1 - < 2,5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

VOSSCHEMIE

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version FR / FR
1.0

Date de révision:
30.06.2026

Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée:
30.06.2026

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- | | | |
|---------------------------------|---|---|
| Conseils généraux | : | Le secouriste doit se protéger.
Eloigner du lieu d'exposition, coucher.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. |
| En cas d'inhalation | : | Amener la victime à l'air libre.
Faire appel à une assistance médicale. |
| En cas de contact avec la peau | : | Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale. |
| En cas de contact avec les yeux | : | Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Protéger l'oeil intact.
Appeler immédiatement un médecin. |
| En cas d'ingestion | : | Rincer la bouche.
Ne PAS faire vomir.
Appeler immédiatement un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | | |
|---------|---|--|
| Risques | : | Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Provoque de graves brûlures.
Corrosif pour les voies respiratoires. |
|---------|---|--|

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | | |
|------------|---|---------------------------------|
| Traitement | : | Traiter de façon symptomatique. |
|------------|---|---------------------------------|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- | | | |
|----------------------------------|---|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : | Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Dioxyde de carbone (CO2)
Poudre sèche
Pulvérisateur d'eau |
| Moyens d'extinction inappropriés | : | Jet d'eau à grand débit |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

VOSSCHEMIE

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version	FR / FR	Date de révision:	Date de dernière parution: -
1.0		30.06.2026	Date de la première version publiée: 30.06.2026

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).
Oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Procédure standard pour feux d'origine chimique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Collecter dans des récipients appropriés pour élimination.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VOSSCHEMIE

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version FR / FR
1.0

Date de révision:
30.06.2026

Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée:
30.06.2026

Utiliser des agents neutralisants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Mesures d'ordre technique : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.
- Ventilation locale/totale : Assurer une ventilation adéquate.
- Conseils pour une manipulation sans danger : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Porter un équipement de protection individuel.
Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.
Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Précautions pour le stockage en commun : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VOSSCHEMIE

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version FR / FR
1.0

Date de révision:
30.06.2026

Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée:
30.06.2026

m-phénylène-bis(méthylamine)	1477-55-0	VLCT (VLE)	0,1 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites admises (circulaires)				
acétate d'éthyle	141-78-6	STEL	400 ppm 1.468 mg/m3	2017/164/EU
Information supplémentaire: Indicatif				
		TWA	200 ppm 734 mg/m3	2017/164/EU
Information supplémentaire: Indicatif				
		VME	200 ppm 734 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes				
		VLCT (VLE)	400 ppm 1.468 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes				

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
alcool benzylique	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	22 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	110 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	8 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	40 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,4 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	27 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	20 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	4 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Aigu - effets systémiques	20 mg/kg p.c./jour
3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,073 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,3 mg/kg p.c./jour
m-phénylène-bis(méthylamine)	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,2 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,33 mg/kg p.c./jour
acétate d'éthyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	734 mg/m3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VOSSCHEMIE

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version 1.0 FR / FR

Date de révision:
30.06.2026

Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée:
30.06.2026

			systemiques, Long terme - effets locaux	
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques, Aigu - effets locaux	1468 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systemiques	63 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques, Long terme - effets locaux	367 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques, Aigu - effets locaux	734 mg/m3
	Consomma- teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systemiques	37 mg/kg p.c./jour
	Consomma- teurs	Ingestion	Long terme - effets systemiques	4,5 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
alcool benzylique	Eau douce	1 mg/l
	Eau de mer	0,1 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	39 mg/l
	Sédiment d'eau douce	5,27 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,527 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,456 mg/kg poids sec (p.s.)
3-aminométhyl-3,5,5- triméthylcyclohexylamine	Eau douce	0,06 mg/l
	Eau de mer	0,006 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	3,18 mg/l
	Sédiment d'eau douce	5,784 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,578 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	1,121 mg/kg poids sec (p.s.)
acétate d'éthyle	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	200 Aliments mg / kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du vi- : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à
sage l'EN166

Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle
Délai de rupture : > 480 min

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878

VOSSCHEMIE

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version	FR / FR	Date de révision:	Date de dernière parution: -
1.0		30.06.2026	Date de la première version publiée: 30.06.2026

Épaisseur du gant	: >= 0,7 MM
Ligne directrice	: DIN EN 374
Indice de protection	: Classe 6

Remarques	: Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre.
-----------	---

Protection de la peau et du corps	: Porter des vêtements de protection appropriés, par ex. en coton ou en fibres synthétiques résistant à la chaleur. Vêtements de protection à manches longues L'équipement doit être conforme à l'EN 13688
-----------------------------------	--

Protection respiratoire	: Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. L'équipement doit être conforme à l'EN 14387
-------------------------	---

Filtre de type	: Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques (A-P)
----------------	--

Mesures de protection	: S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Suivre le protocole de protection de la peau. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
-----------------------	---

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Sol	: Éviter la pénétration dans le sous-sol.
-----	---

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: liquide
---------------	-----------

Forme	: pâte
-------	--------

Couleur	: conformément à la désignation du produit
---------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

VOSSCHEMIE

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version	FR / FR	Date de révision:	Date de dernière parution: -
1.0		30.06.2026	Date de la première version publiée: 30.06.2026

Odeur	:	caractéristique
Seuil olfactif	:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation	:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	205,4 °C
Inflammabilité	:	Inflammable (voir point d'ignition)
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	1,3 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	13 % (v)
Point d'éclair	:	100 °C
Température d'auto-inflammation	:	435 °C
pH	:	11 - 12 Concentration: 100 %
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	non déterminé
Viscosité, cinématique	:	> 20,5 mm ² /s (40 °C)
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	pratiquement insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	non déterminé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878

VOSSCHEMIE

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version	FR / FR	Date de révision:	Date de dernière parution: -
1.0		30.06.2026	Date de la première version publiée: 30.06.2026

Pression de vapeur : 0,1 hPa (20 °C)

0,7 hPa (50 °C)

Densité : 1,661 gcm³ (20 °C)

Densité de vapeur relative : non déterminé

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Auto-inflammation : n'est pas auto-inflammable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).
Oxydes d'azote (NO_x)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878

VOSSCHEMIE

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version FR / FR
1.0

Date de révision:
30.06.2026

Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée:
30.06.2026

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

alcool benzylique:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 1.200 mg/kg
Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au
Règlement (CE) No. 1272/2008

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4,178 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cuta-
née : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 1.030 mg/kg
Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au
Règlement (CE) No. 1272/2008

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,01 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cuta-
née : DL50 dermal (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

m-phénylenebis(méthylamine):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 930 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

VOSSCHEMIE

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version	FR / FR	Date de révision:	Date de dernière parution: -
1.0		30.06.2026	Date de la première version publiée: 30.06.2026

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1,34 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Evaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 3.100 mg/kg

acétate d'éthyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 4.934 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): 22,5 mg/l, > 6000 ppm
Durée d'exposition: 6 h
Atmosphère de test: vapeur
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 20.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures.

Composants:

m-phénylenebis(méthylamine):

Evaluation : Provoque des brûlures.

acétate d'éthyle:

Résultat : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Résultat : Corrosif, catégorie 1C - réactions observées à la suite d'une exposition de une à quatre heures et d'une période d'observation allant jusqu'à 14 jours.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:

alcool benzylique:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Irritation des yeux

m-phénylenebis(méthylamine):

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878

VOSSCHEMIE

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version	FR / FR	Date de révision:	Date de dernière parution: -
1.0		30.06.2026	Date de la première version publiée: 30.06.2026

Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

acétate d'éthyle:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation modérée des yeux

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

alcool benzylique:

Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

m-phénylenebis(méthylamine):

Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

acétate d'éthyle:

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : dermal
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

acétate d'éthyle:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Aberration chromosomique
Espèce: Hamster chinois
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes, Les

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

VOSSCHEMIE

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version FR / FR
1.0

Date de révision:
30.06.2026

Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée:
30.06.2026

germinales- Evaluation

tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes

Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

acétate d'éthyle:

Cancérogénicité - Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérogène., Une classification comme cancérogène n'est pas possible avec les données disponibles.

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

acétate d'éthyle:

Toxicité pour la reproduction : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme toxique pour la reproduction
- Evaluation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Corrosif pour les voies respiratoires.

Composants:

acétate d'éthyle:

Organes cibles : Système nerveux central
Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Danger par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

acétate d'éthyle:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version FR / FR
1.0Date de révision:
30.06.2026Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée:
30.06.2026règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de
0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:**alcool benzylique:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 460 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 230 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 310 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 51 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanote)): 110 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.1
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 23 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 50 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.3
- Toxicité pour les microorganismes : EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 1.120 mg/l
Durée d'exposition: 18 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 3 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version FR / FR
1.0Date de révision:
30.06.2026Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée:
30.06.2026

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

m-phénylenebis(méthylamine):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): 87,6 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 15,2 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 4,7 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

acétate d'éthyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 230 mg/l
Durée d'exposition: 96 hToxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 610 mg/l
Durée d'exposition: 48 hToxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201Toxicité pour les microorganismes : NOEC (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 650 mg/l
Durée d'exposition: 16 hToxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: > 9,65 mg/l
Durée d'exposition: 32 jr
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Méthode: OCDE Ligne directrice 210Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 2,4 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

VOSSCHEMIE

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version	FR / FR	Date de révision:	Date de dernière parution: -
1.0		30.06.2026	Date de la première version publiée: 30.06.2026

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 175 mg/l Point final: mortalité Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CL50 (Palaeomonetes vulgaris (Crevette d'eau douce)): 718 mg/l Point final: mortalité Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 84 mg/l Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	:	Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	:	Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

alcool benzylique:

Biodégradabilité	:	Résultat: rapidement biodégradable Biodégradation: 95 % Lié à: Demande Chimique en Oxygène Durée d'exposition: 21 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 301A
------------------	---	--

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Biodégradabilité	:	Résultat: Difficilement biodégradable. Biodégradation: 8 % Durée d'exposition: 28 jr Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.4-A
------------------	---	--

m-phénylenebis(méthylamine):

Biodégradabilité	:	Résultat: Difficilement biodégradable.
------------------	---	--

acétate d'éthyle:

Biodégradabilité	:	Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 79 % Lié à: Demande Biochimique en Oxygène Durée d'exposition: 20 jr Méthode: OCDE ligne directrice 301D
------------------	---	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

VOSSCHEMIE

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version FR / FR
1.0

Date de révision:
30.06.2026

Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée:
30.06.2026

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

alcool benzylique:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,05 (20 °C)

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,99 (23 °C)
pH: 6,34

m-phénylenebis(méthylamine):

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,18 (25 °C)
Méthode: OCDE ligne directrice 107

acétate d'éthyle:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,68 (25 °C)

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,66 (21,5 °C)

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878

VOSSCHEMIE

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version FR / FR
1.0

Date de révision:
30.06.2026

Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée:
30.06.2026

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas mélanger les flux de déchets lors de la collecte.
ne pas éliminer avec les ordures ménagères.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Éliminer comme produit non utilisé.

Code des déchets : Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:
07 02 08, autres résidus de réaction et résidus de distillation
08 04 09, déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 3066
ADR : UN 3066
RID : UN 3066
IMDG : UN 3066
IATA : UN 3066

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
ADR : MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
RID : MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
IMDG : PAINT RELATED MATERIAL
IATA : Paint related material

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878

VOSSCHEMIE

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version	FR / FR	Date de révision:	Date de dernière parution: -
1.0		30.06.2026	Date de la première version publiée: 30.06.2026

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	: 8	
ADR	: 8	
RID	: 8	
IMDG	: 8	
IATA	: 8	

14.4 Groupe d'emballage

ADN
Groupe d'emballage : III
Code de classification : C9
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8

ADR
Groupe d'emballage : III
Code de classification : C9
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8
Code de restriction en tunnels : (E)

RID
Groupe d'emballage : III
Code de classification : C9
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8

IMDG
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8
EmS Code : F-A, S-B

IATA (Cargo)
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 856
Instruction d'emballage (LQ) : Y841
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Corrosive

IATA (Passager)
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 852
Instruction d'emballage (LQ) : Y841
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Corrosive

14.5 Dangers pour l'environnement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

VOSSCHEMIE

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version 1.0 FR / FR

Date de révision: 30.06.2026

Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 30.06.2026

ADN

Dangereux pour l'environnement : non

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

RID

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 3

Numéro sur la liste 40
Cette substance/mélange ne doit pas être utilisée dans des distributeurs d'aérosols destinés à être fournis au grand public à des fins de divertissement et décoratives.

Numéro sur la liste 75
Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VOSSCHEMIE

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version	FR / FR	Date de révision:	Date de dernière parution: -
1.0		30.06.2026	Date de la première version publiée: 30.06.2026

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Non applicable

Maladies Professionnelles : 84, 49 bis, 51
(R-461-3, France)

Surveillance médicale renforcée (R4624-23) : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Un rapport de sécurité chimique conforme au règlement (CE) REACH 1907/2006 n'a pas été établi pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H225	: Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	: Nocif par inhalation.
H336	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH071	: Corrosif pour les voies respiratoires.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VOSSCHEMIE

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version	FR / FR	Date de révision:	Date de dernière parution: -
1.0		30.06.2026	Date de la première version publiée: 30.06.2026

Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
2017/164/EU	: Europe. Directive 2017/164/UE de la Commission établissant une quatrième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
2017/164/EU / STEL	: Valeur limite à courte terme
2017/164/EU / TWA	: Valeurs limites - huit heures
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	: Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle tech-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

VOSSCHEMIE

Yachtcare Epoxy Fiber Filler B-Component

Version FR / FR
1.0

Date de révision:
30.06.2026

Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée:
30.06.2026

nique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Skin Corr. 1B	H314
Eye Dam. 1	H318
Skin Sens. 1	H317

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR